

## Publicité occupation du Domaine Public Fluvial

N° d'Offre	Localisation	Type de bien	Surface (terrestre et plan d'eau) en m²	Dernière nature d'occupation	Redevance annuelle R1 minimale (1)	Proposition de redevance R2 attendue du candidat Oui/Non	Restriction d'usage ou accès	Durée proposée (2)	Engagements attendus de trafics fluviaux	Disponibilité	Visites sur site : nom du contact	Considération de droit et de fait fondant la publicité sans mise en concurrence	Date limite de candidature
7124-1	GARREBOURG section 16, parcelle 9	terrain	1 m²	enseigne	73,71 €	non	chemin de halage	5	non	01/01/2019	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	01/09/2018
7124-2	NIDERVILLER rive sud port du Tannenheim PK 245,354	terrain	1 m²	enseigne	73,71 €	non	chemin de halage	5	non	01/01/2019	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	01/09/2018
7124-3	NIDERVILLER rPK 247,5 rive droite	terrain	1 m²	enseigne	73,71 €	non	chemin de halage	5	non	01/01/2018	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	01/05/2018
7124-4	GONDREXANGE PK 0,01 Rive Droite Canal de la Sarre	terrain	1 m²	enseigne terrain de stockage pour chantier de réparation de bateaux	47,90 €	non	chemin de halage	5	non	01/01/2018	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	01/05/2018
7142-1	HEIDWILLER PK 21,8 Rive Droite	terrain	375 m² terrain	aucune	150 €	oui	chemin de halage	3	non	01/06/2018	<a href="mailto:patrick.gaessus@vnf.fr">patrick.gaessus@vnf.fr</a>	C2	01/05/2018
7124-5	Divers bâtiments le long du canal de la Marne au Rhin (Lutzelbourg, Niderviller,...)	Toitures d'un centre d'exploitation de VNF	minimum 20 m² stationnement d'un véhicule +	aucune		oui	centre d'exploitation : accès limité et personnel	18	non	dès que possible	<a href="mailto:didier.waeckel@vnf.fr">didier.waeckel@vnf.fr</a>	C3	01/06/2018
7145-1	Drusenheim - abord du bac	foncier	terrasse stationnement d'un véhicule +	commerce ambulant	884.52 €	oui	Accès route	été 2018	non	01/05/2018	<a href="mailto:serge.mita@vnf.fr">serge.mita@vnf.fr</a>	C2	20/04/2018
7145-2	Seltz - abord du Bac	foncier	terrasse	commerce ambulant +	884.52 €	oui	Accès route	été 2018	non	01/05/2018	<a href="mailto:serge.mita@vnf.fr">serge.mita@vnf.fr</a>	C2	20/04/2018
7124-6	Hesse - port de Hesse Lutzelbourg - route de	terrain	environ 30 m²	terrasse	885 €	oui	chemin de halage	6 mois	non	01/05/2018	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	23/04/2018
7124-7	Phalsbourg de PK 258.580	terrain	environ 80 m²	terrasse	862.32 €	oui	route départementale	1 an	non	01/05/2018	<a href="mailto:ronal.weyer@vnf.fr">ronal.weyer@vnf.fr</a>	C2	23/04/2018
7124-8	Dettwiller - port de Dettwiller Vogelgrun - PK 224.900 -	quai + terrain	1000 m² terrain et 50 ml + mise en place d'un équipement industriel lourd	chargement/déchargement de matériaux commerce	1 445 €	non	voirie communale	5 ans	oui	15/05/2018	<a href="mailto:didier.waeckel@vnf.fr">didier.waeckel@vnf.fr</a>	C2	23/04/2018
7145-2	section 18, parcelle 26	terrain	12.5 m²	ambulant	884.52 €	oui	route	6 mois	non	01/05/2018	<a href="mailto:serge.mita@vnf.fr">serge.mita@vnf.fr</a>	C2	23/04/2018

C1 : occupation de courte durée (Inférieure à 1 mois)

C2 : le nombre d'autorisations disponibles pour exercer l'activité économique est peu restreint

C3 : manifestation d'intérêt spontanée

(1) L'attention des candidats est attirée sur le fait que la redevance R1 sera en toute hypothèse au moins égale au résultat de l'application du barème national de VNF (publié au JO de l'établissement) indexé appliqué à la consistance du projet d'occupation du candidat.

(2) La durée contractualisée sera fixée conformément aux articles L2122-2 et 6 du CGPPP (masse des investissements et capitaux investis).

Les candidats pourront déposer leur dossier comprenant au minimum :

- pour les personnes morales, statuts, RIB, Kbis, SIREN et SIRET
- pour les personnes physiques, copie de la carte d'identité, justificatifs de domicile.

Dans tous les cas, une note de présentation du projet accompagné des plans techniques et de financement sont requis. En cas de demande de droits réels, le dossier devra respecter les formes des articles (L2122-6 et s du CGPPP).

Des pièces complémentaires pourront être demandées dans le cadre de la procédure de sélection.

Les candidats devront déposer leur candidature en indiquant le n° d'offre sollicitée sous enveloppe ou par courriel à l'adresse suivante [mec.bdu.dts@vnf.fr](mailto:mec.bdu.dts@vnf.fr), avant la date figurant ci-dessus. Des pièces complémentaires nécessaires à l'examen de la demande pourront être demandées par le jury avant ou après sa réunion afin de prendre sa décision finale. La visite des lieux est recommandée.

Le choix de l'occupant se fera sur la base des critères suivants :

- \* 10 points : solidité de l'offre du candidat
- \* 5 points : qualité du projet
- \* 5 points : potentiel de valorisation de la voie d'eau